



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC



CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB, KABVS 22.12.2023

Visible par le public jusqu'au: 22.12.2028

Numéro de publication: KK01-0000034811

Entité de publication

Office des faillites du Bas-Valais, Avenue du Crochetan 2, 1870 Monthey

Avis préalable d'ouverture de faillite EGT Construction SA

Débiteurs:

EGT Construction SA

CHE-478.223.321

ZI Les Marais 1

1890 St-Maurice

Date de l'ouverture de la faillite : 15.12.2023

Remarques juridiques:

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Point de contact:

Office des faillites du Bas-Valais, Avenue du Crochetan 2, 1870 Monthey

Remarques:

But : La société a pour buts principaux: - l'exploitation d'une entreprise de travaux de génie civil et de travaux de construction, - tous transports par voies quelconques, - l'exploitation de carrières et de gravières, - l'acquisition, la vente, l'échange et la location de tous biens immobiliers dans les limites de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles en Suisse par des personnes à l'étranger (LFAIE). La société peut, à titre de but secondaire, tant en Suisse qu'à l'étranger: - créer des succursales ou des filiales, - participer à d'autres entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but, en acquérir ou en fonder, - d'une manière générale, exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, favorisant son développement et qui se rapporte directement ou indirectement à son but, - traiter ces opérations pour elle-même ou pour le compte de tiers, à titre de représentant, de mandataire, de

commissionnaire ou les faire exécuter pour son compte par des tiers, - accorder des prêts aux actionnaires et à des tiers, accorder des leasings, se porter caution d'emprunts souscrits par des actionnaires ou des tiers, garantir ses emprunts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier.